



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITEE

TD/B/41(2)/L.4
31 mars 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante et unième session
Deuxième partie
Genève, 20 mars 1995
Point 7 de l'ordre du jour

PREPARATION DE LA NEUVIEME SESSION DE LA CONFERENCE

Projet d'ordre du jour provisoire et annotations concertées
de la neuvième session de la conférence

Promotion de la croissance et d'un développement durable dans une économie
internationale en voie de mondialisation et de libéralisation

Parvenir à maximiser les effets positifs pour le développement de la mondialisation et de la libéralisation, tout en réduisant le plus possible les risques de marginalisation et d'instabilité. A cette fin, la Conférence examinera les thèmes suivants :

1. Les politiques et les stratégies de développement dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante dans les années 90 et au-delà
 - a) Evaluation de la problématique du développement dans le contexte actuel
 - b) Politiques et stratégies pour l'avenir
2. Promotion du commerce international en tant qu'instrument de développement dans le monde de l'après-Cycle d'Uruguay
3. Promotion du développement et de la compétitivité des entreprises dans les pays en développement et les pays en transition
4. [Texte à insérer].

Annotations au projet d'ordre du jour provisoire
de la neuvième session de la Conférence

Après avoir évalué les tendances de l'économie mondiale, en particulier en ce qui concerne la mondialisation et la libéralisation, la Conférence examinera les orientations et les mesures nationales et internationales nécessaires pour promouvoir la croissance et un développement durable.

Thème 1 a)

La Conférence évaluera les tendances fondamentales du système économique international, notamment l'interdépendance croissante et de plus en plus complexe des pays et des secteurs économiques, à la lumière de leurs conséquences pour le développement. Elle examinera en particulier les perspectives de croissance et de développement offertes par la mondialisation et la libéralisation dans les domaines interdépendants du commerce, de la technologie, des questions monétaires et financières, de l'investissement, des services, des produits de base et de l'environnement, ainsi que les risques et les conséquences potentiellement négatives de la mondialisation et de la libéralisation. La Conférence pourrait également évaluer les questions nouvelles qui se posent et qui relèvent de son domaine de compétence dans la perspective de leurs incidences sur le commerce et le développement.

Thème 1 b)

La Conférence examinera les politiques et les stratégies nationales et internationales nécessaires pour permettre aux pays en développement de tirer pleinement parti des possibilités de croissance et de développement offertes par le nouveau contexte mondial, tout en réduisant le plus possible les risques de nouveaux déséquilibres et de nouvelles situations d'instabilité, notamment sur les marchés financiers internationaux, et l'éventuelle marginalisation des pays les moins avancés et autres pays économiquement faibles. [Dans ce contexte, elle tiendra compte des problèmes pertinents des pays en transition intéressés.] La Conférence étudierait également les mesures d'appui international à prendre pour que les pays les moins avancés participent plus efficacement aux processus de mondialisation et de libéralisation, tout en tenant compte des résultats de l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. Des mesures analogues pourraient être envisagées en faveur des pays à faible revenu et autres pays structurellement

désavantagés tels que les pays africains, en vue d'améliorer leur situation économique moyennant une hausse des niveaux de revenu et des recettes d'exportation.

A cet égard, l'objectif devrait être de parvenir à un consensus sur les éléments de la coopération pour le développement et les approches et stratégies de développement, aux niveaux national et international correspondants, nécessaires à l'avenir. Dans ce contexte, la Conférence devrait également se pencher, notamment, sur les questions suivantes : problèmes concernant le chômage, la lutte contre la pauvreté et le développement durable; politiques d'élargissement et de consolidation des progrès en matière d'accès aux marchés; rôle du gouvernement ainsi que des secteurs public et privé dans le processus de développement; flux de ressources et dette extérieure. Elle étudierait également de nouvelles approches de la coopération économique Sud-Sud, ainsi que le rôle et les incidences potentielles sur le développement des groupements économiques régionaux dans une économie internationale en voie de mondialisation et de libéralisation.

Thème 2

La Conférence devrait s'attacher à examiner les politiques, les mesures et les actions concrètes, aux niveaux national et international correspondants, nécessaires pour promouvoir l'intégration des pays en développement dans le système commercial international. [Elle examinerait les mesures nationales et internationales à prendre pour faciliter l'intégration des pays en transition intéressés dans le système commercial international.] Elle devrait en particulier aborder les questions suivantes : incidences des Accords du Cycle d'Uruguay sur le développement; mesures visant à aider les pays en développement à tirer pleinement parti des perspectives commerciales découlant du Cycle, parallèlement à des propositions visant à traduire en initiatives concrètes les engagements pris à la Réunion ministérielle de Marrakech concernant les pays les moins avancés et les pays importateurs nets de denrées alimentaires; promotion de la complémentarité entre la CNUCED et l'OMC quant aux problèmes de développement en rapport avec le commerce des pays en développement; évolution du système généralisé de préférences; mesures pour le renforcement des capacités en matière d'efficacité commerciale, y compris l'accès aux technologies de l'information; incidences sur le commerce

des technologies de l'information; commerce et environnement; interactions du commerce et de la politique de concurrence; renforcement des capacités des pays en développement dans le secteur des services et en ce qui concerne les débouchés commerciaux dans ce secteur; réduction de l'instabilité et des risques auxquels sont confrontés les pays en développement tributaires de l'exportation de produits de base; promotion de la diversification des produits de base; et gestion efficace des ressources naturelles.

Thème 3

La Conférence s'attachera à déterminer les politiques, les mesures et les actions concrètes, aux niveaux national et international correspondants, nécessaires pour établir et promouvoir l'esprit d'entreprise et des conditions favorables au développement d'entreprises compétitives sur les marchés internationaux en tenant compte de la promotion et du financement des petites et moyennes entreprises. Il s'agira d'un examen intégré couvrant des domaines tels que la promotion de l'investissement intérieur et étranger, le développement des capacités technologiques et du transfert de technologie, la privatisation et la réforme du secteur public, et les interactions de la concurrence et du développement des entreprises.

Thème 4

La Conférence évaluera les travaux réalisés par la CNUCED depuis sa huitième session, ainsi que les réformes institutionnelles adoptées à cette session. Elle examinera aussi le rôle futur de la CNUCED, notamment ses relations avec d'autres institutions internationales, en vue de créer des synergies interinstitutionnelles. Sur la base du mandat de la CNUCED et dans le but de renforcer le système des Nations Unies, la Conférence devrait donner à la CNUCED les moyens de devenir un instrument plus efficace au service de la promotion du développement et de l'intégration totale des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, dans l'économie mondiale et le système commercial international. Elle devrait tenir compte de la nécessité d'intégrer les pays en transition intéressés dans l'économie mondiale et le système commercial international. En tenant compte également du résultat de ses travaux sur les thèmes 1, 2 et 3, la Conférence examinerait les incidences sur le programme de travail et arrêterait la structure et les orientations futures du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED.

Conformément aux décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, la Conférence examinera aussi la contribution de la CNUCED, dans son domaine de compétence, au suivi du résultat de grandes conférences des Nations Unies, notamment du Sommet mondial pour le développement social.

Annexe

Ordre du jour provisoire de la neuvième session de la Conférence

Note du secrétariat de la CNUCED

1. L'économie internationale est aujourd'hui essentiellement caractérisée par deux tendances étroitement liées, bien que distinctes : la mondialisation et la libéralisation. Ces tendances ouvrent de vastes perspectives de croissance et de développement, mais comportent aussi des risques d'instabilité et de marginalisation, au niveau international comme au niveau national. Il s'agit donc de suivre, à ces deux niveaux, une politique permettant à la fois de maximaliser leur contribution au développement et de réduire le plus possible les risques en question. L'ordre du jour de la neuvième session de la Conférence pourrait être établi dans cette optique.
2. A sa neuvième session, la Conférence pourrait donc étudier des orientations et des stratégies nationales et internationales permettant d'encourager la croissance et un développement durable, à partir d'une large évaluation des grandes tendances de l'économie mondiale ainsi que des liens complexes entre les différents secteurs et les différentes questions. Plusieurs problèmes sont communs à tous les pays en développement - et se posent même dans certains cas aux pays développés - mais il apparaît aujourd'hui nécessaire d'accorder une attention particulière à certains pays, notamment aux PMA, dont l'adaptation à la mondialisation et à la libéralisation est entravée par des difficultés dues, entre autres, à des carences infrastructurelles, au surendettement et à la dépendance à l'égard des produits de base. Une attention analogue devrait être accordée aux pays à faible revenu et autres pays économiquement faibles, tels que les pays africains.
3. La Conférence devrait aussi s'efforcer de définir les politiques, les mesures et les initiatives concrètes qui pourraient être prises à l'échelle nationale et internationale pour aider les pays en développement, et les pays en transition, à tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation et la libéralisation de l'économie, et pour réduire en même temps le plus possible les risques et les difficultés. Pour ce faire, elle pourrait recourir à des formules novatrices et dynamiques, en faisant appel à la participation du secteur privé, des entreprises, des syndicats, des milieux universitaires,

des ONG, des collectivités locales, etc. Les travaux pourraient être axés sur un petit nombre de questions fondamentales en rapport avec certains des thèmes du débat sur les tendances générales de l'économie mondiale.

4. Une attention particulière devrait être accordée aux perspectives ouvertes par la coopération Sud-Sud. Dans un contexte caractérisé par la croissance rapide et le dynamisme économique de certaines régions et pays en développement, ainsi que par le renforcement des liens régionaux entre pays en développement et pays développés, il existe d'importantes possibilités de complémentarité et de coopération qui devraient être examinées de façon approfondie.

5. La neuvième session offrira également aux Etats membres l'occasion de faire le bilan des réformes institutionnelles décidées à la huitième session de la Conférence et d'étudier le rôle futur de la CNUCED en vue d'accroître l'efficacité de l'institution. La Conférence devrait également se prononcer sur l'orientation future des travaux des organes intergouvernementaux de la CNUCED.

6. En préparant la Conférence, il ne faudra pas perdre de vue la nécessité de renforcer la coopération économique internationale pour le développement, en se fondant sur la notion de partenariat pour le développement définie dans l'Engagement de Carthagène, et de renforcer la confiance entre les nations pour la promotion de la croissance et d'un développement durable.

7. La Conférence s'inspirera également des résultats des grandes conférences des Nations Unies sur des questions de développement qui auront eu lieu depuis sa huitième session : Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Conférence internationale sur la population et le développement, Sommet mondial pour le développement social, quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes, et Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale. Elle tiendra enfin compte dans ses travaux du Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Agenda pour le développement et des discussions intergouvernementales tenues sur ce sujet.
